



## OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE GUADELOUPE

### LES CHIFFRES CLES 2015 DE L'ENERGIE

01/07/2016

#### INVITATION A LA PRESSE

#### « L'Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat (OREC) présente les Chiffres clés 2015 de l'Énergie en Guadeloupe »

Viser l'autonomie énergétique à l'horizon 2030 est le défi majeur que doit relever la Guadeloupe. Edictée par la loi transition énergétique pour la croissance verte, et affichée par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de Guadeloupe, elle devient l'objectif commun majeur à atteindre. Cet objectif nécessite des efforts redoublés en matière d'économies d'énergie mais également un développement important des énergies renouvelables.

L'année 2015 se caractérise cependant par une hausse de 2,1 % des consommations globales d'énergie après plusieurs années de stabilisation.

L'OREC vous invite à venir découvrir les principales tendances de la production et de la consommation d'énergie en Guadeloupe

*Le vendredi 1er juillet 2016 de 9 H 30 à 13H, à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - DEAL - Zone d'Activité « La Kann'Opé » bâtiment G, Dothémare Les Abymes.*

Les partenaires de l'OREC vous présenteront les tendances détaillées de l'année 2015, les résultats du suivi des indicateurs de l'emploi « énergie » et les principales conclusions de l'analyse énergétique du patrimoine communal, réalisé par le Conseiller en Énergie Partagé du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

#### Qu'est-ce que l'Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat ?

L'OREC associe la DEAL, l'ADEME, Météo France, la Région Guadeloupe, Synergîle et EDF Archipel Guadeloupe. Cet observatoire est un outil partenarial à la disposition des collectivités et entreprises de Guadeloupe, et dont l'objectif est de donner les éléments nécessaires à la prise de décision dans les domaines de l'énergie et du climat.

Contact Presse : [amelie.belfort@synefile.fr](mailto:amelie.belfort@synefile.fr)



## LES CHIFFRES CLES 2015 DE L'ENERGIE

01/07/2016

### Les grandes tendances à retenir

Après 5 années de stabilisation, **les consommations d'énergie ont progressé, en 2015, de 2,1 %**. (3 % dans le domaine des transports et 1,5 % dans le domaine de l'électricité).

Les facteurs d'explication peuvent être multiples :

- Une part de ces consommations supplémentaires d'énergie peut être **liée aux conditions climatiques exceptionnelles**. En effet, 2015 fut une année très chaude nécessitant un recours plus important à la climatisation.
- L'augmentation des consommations de carburant peut être **liée à la baisse des prix du carburant (-6,5 %)**.

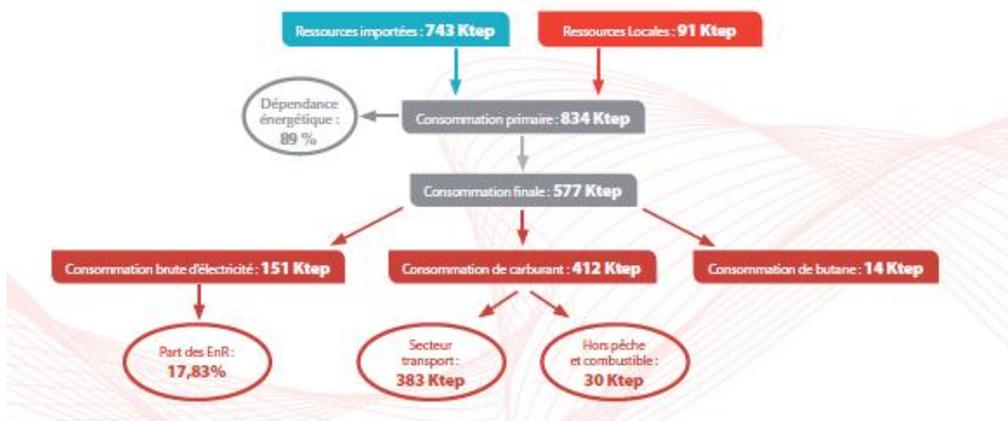
Par ailleurs, le recours important aux énergies fossiles pour produire l'électricité (82,17 %, +1,3 % par rapport à l'année 2014) est à l'origine d'un contenu carbone du KWh électrique toujours très élevé (835 gCO<sub>2</sub>/KWh en Guadeloupe contre 41,8 gCO<sub>2</sub>/KWh dans l'hexagone).

Enfin, la baisse importante des cours du pétrole a une incidence directe sur les ressources fiscales des collectivités locales. En effet, l'Octroi de Mer, l'Octroi de Mer Régional et la Taxe Sur les Carburants sont indexées sur le prix du carburant en sortie de raffinerie. Par conséquent, le volume de taxe diminue lorsque le prix du pétrole baisse. Pour l'année 2015, les recettes fiscales liées aux consommations de produits pétroliers ont diminué de plus de 30 % par rapport à 2014.

### Chiffres clés 2015

- **834 tonnes équivalent pétrole (tep) d'énergie primaire** totale consommée ;
- Une progression des consommations d'électricité **(+1,5%)** ;
- **4 254 chauffe-eau solaires installés** dans l'année ; soit un record d'installation pour ce type d'équipement en Guadeloupe depuis l'année 1986.

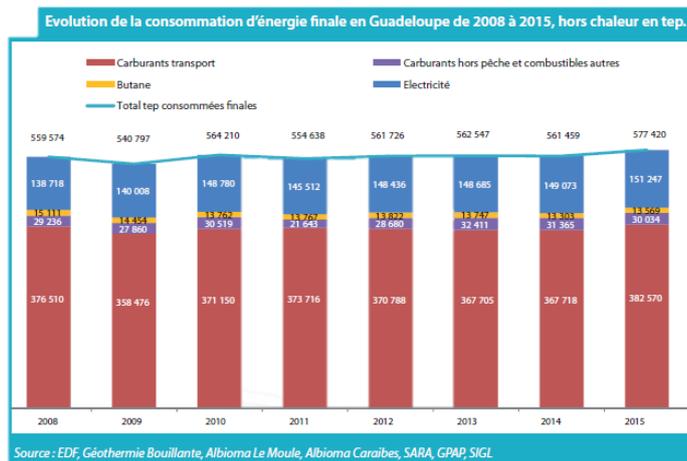
Des nouveautés dans la publication ; cette année, la publication s'enrichit d'un focus sur la précarité énergétique et du suivi des indicateurs de l'emploi « énergie ».



## Les consommations progressent après 5 ans de stabilisation !

Hormis la légère baisse constatée en 2009, cette consommation était stable depuis 2008. 2015 affiche une certaine rupture, marquée par une consommation plus importante de carburants transport (+1,6 %) et d'électricité (+9 %).

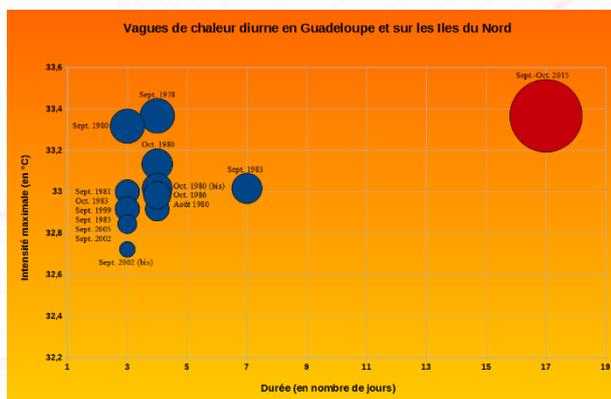
En outre, l'intensité énergétique, qui mesure le découplage de la croissance de notre richesse (PIB) et la croissance des consommations d'énergie ne diminue plus mais se stabilise. Par conséquent, pour atteindre les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (- 1 % des consommations finales d'énergie d'ici à 2018), les efforts à fournir en matière d'efficacité énergétique devront redoubler durant les prochaines années.



## Une corrélation positive entre les consommations énergétiques et les conditions climatiques exceptionnelles de 2015

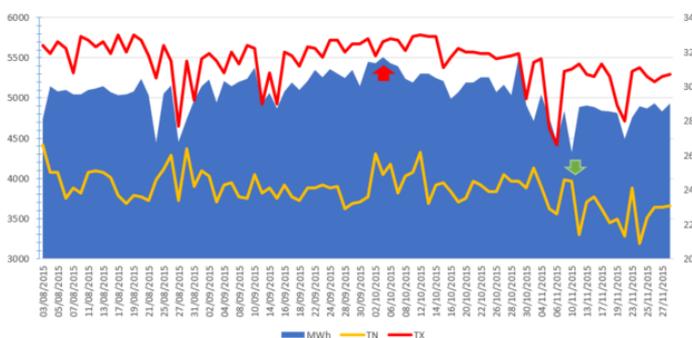
« 2015 figure parmi les années les plus chaudes depuis le début des mesures. »

En 2015, la consommation brute mensuelle d'électricité est en moyenne de 146 GWh. Les consommations semblent directement corrélées à l'évolution des températures moyennes nocturnes et diurnes, traduisant ainsi parfaitement l'influence de la climatisation sur nos consommations d'électricité. En outre, après une période de stabilisation de 5 ans (2010-2015) la consommation d'électricité a progressé de 1,5 %, ce qui pourrait être en partie lié aux conditions climatiques exceptionnelles de 2015.



En effet, cette année fût très chaude. Au Raizet, il s'agit de la 7<sup>e</sup> année la plus chaude depuis 1951 avec une moyenne des températures minimales de 23,2°C et une moyenne des températures maximales de 30,6°C\*. Elle a cependant été moins chaude que 2010, mais a connu une vague de chaleur tout à fait exceptionnelle fin septembre et jusque mi-octobre.

\*Ce classement doit être considéré avec précaution, car le déplacement du site de mesure en 2003 a entraîné une rupture dans la série de mesures.



Consommations électriques et températures août-novembre 2015  
Source : EDF, Météo-France

## Qu'est-ce que l'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat ?

L'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat (OREC) de la Guadeloupe est un outil d'observation et d'aide à l'évaluation des politiques en matière d'énergie et de climat.

Depuis avril 2016, le secrétariat de l'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat de la Guadeloupe est transféré de l'ADEME vers le pôle de compétitivité régional Synergile. Ce dernier assure désormais les missions d'observation et de diffusion des indicateurs « énergie-climat » de l'archipel Guadeloupéen. L'OREC est au service des politiques publiques, notamment lors de l'élaboration et de la révision des documents de planification régionaux (Programmation pluriannuelle de l'énergie, Schéma Régional Climat Air Energie, SRIT, Plan Climat Energie Territorial...) ainsi que les contractualisations territoriales (PO FEDER, contractualisation Etat-ADEME Région-Département, partenariat Maîtrise de l'énergie ADEME-EDF-Région).

L'observatoire a également pour mission d'informer le grand public au moyen de diverses publications et notamment un recueil annuel de données sur l'énergie et le climat.

## Quelles sont les activités de l'OREC ?

L'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat (OREC) est un outil de suivi et d'évaluation des actions menées en Guadeloupe :

- en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables ;
- en faveur de l'atténuation des changements climatiques ;
- en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Enfin, l'observatoire développe également une mission prospective au service des politiques publiques du territoire.

## Comment fonctionne l'observatoire ?

L'observatoire de l'énergie et du climat de la Guadeloupe est composé :

- d'un secrétariat, assuré depuis avril 2016 par le pôle de compétitivité Synergile, qui coordonne administrativement l'observatoire et assure la collecte des données.
- du Comité de l'Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat, composé de la Région Guadeloupe, la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du logement (DEAL), EDF Guadeloupe, Météo-France, ainsi que l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), et de Synergile.

Dans le cadre de sa mission prospective, l'OREC lance et réalise des études au service des politiques publiques du territoire.

Les études prévues à l'OREC pour l'année 2016 sont :

#### La vulnérabilité de la Guadeloupe au changement climatique.

Cette étude a pour but d'évaluer la vulnérabilité du territoire face au changement climatique. Suivant la méthodologie de l'outil « Impact climat » de l'ADEME, l'étude se déroule selon plusieurs étapes :



Cette étude sera présentée dans la publication climat prévue pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2016.

#### L'Analyse énergétique du secteur tertiaire et mise à jour de l'étude logement.

L'étude vise à établir un état des lieux technico-énergétique du parc des bâtiments tertiaires de Guadeloupe. Elle permettra d'identifier les travaux à réaliser, par type de bâtiment, afin d'améliorer la performance énergétique du secteur tertiaire de Guadeloupe. Les principaux résultats de cette étude seront présentés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

## L'Agenda de l'OREC en 2016

### 1<sup>er</sup> trimestre :

- Lancement de l'étude de vulnérabilité du territoire au changement climatique
- Collecte des données énergétiques 2015

### 2<sup>ème</sup> trimestre :

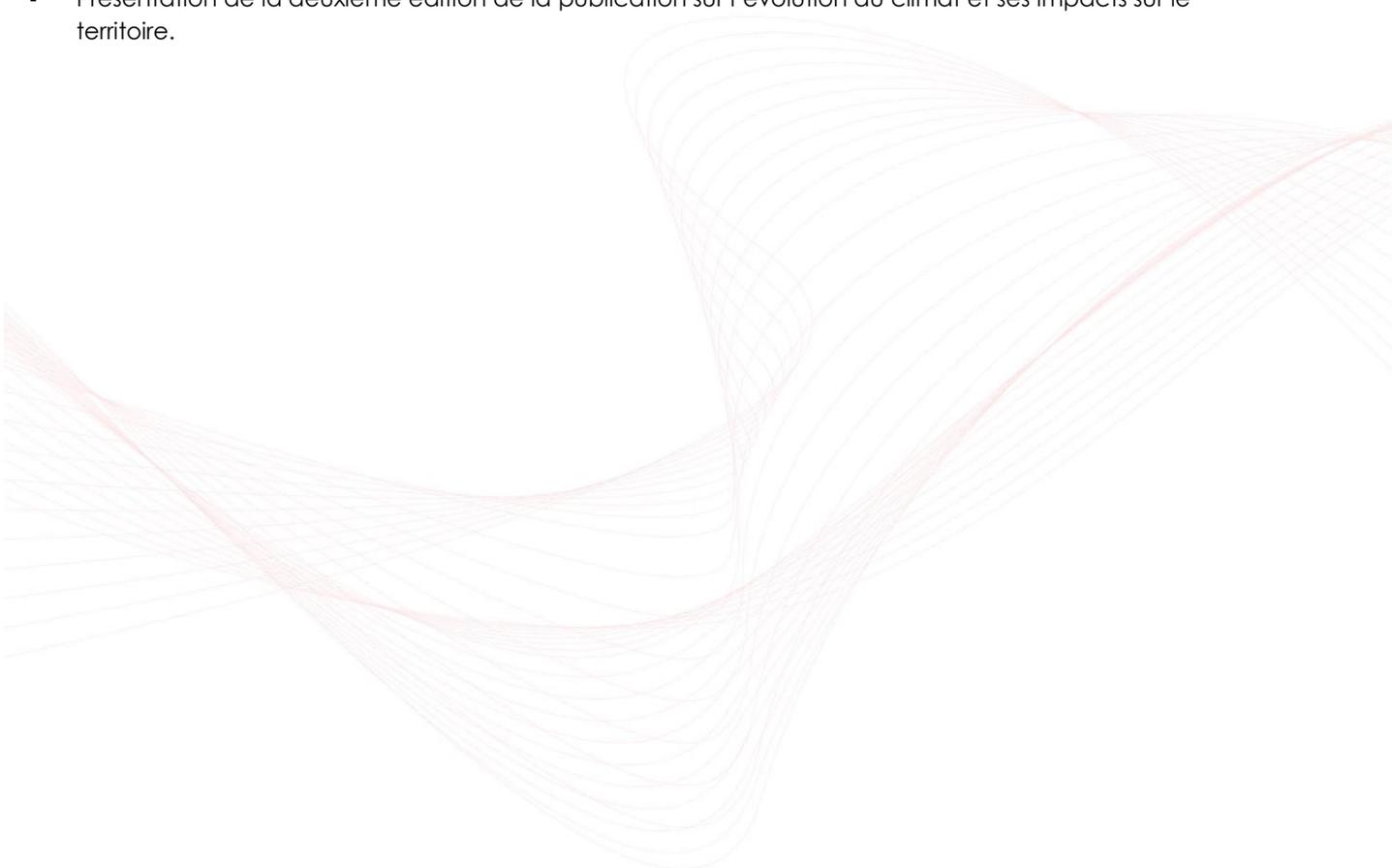
- Transfère du secrétariat de l'OREC de l'ADEME au pôle de compétitivité Synergile.

### 3<sup>ème</sup> trimestre :

- Présentation des chiffres clés de l'énergie 2015
- Lancement de l'étude « analyse énergétique du secteur tertiaire et mise à jour de l'étude logement »
- Edition de la publication chiffre clés de l'énergie dans les zones non interconnectées (compilation des données Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Corse).

### 4<sup>ème</sup> trimestre :

- Présentation de la deuxième édition de la publication sur l'évolution du climat et ses impacts sur le territoire.



## Les membres du Comité Régional de l'observatoire régional de l'énergie et du climat (COREC) de la Guadeloupe

Le COREC est un comité technique de Synergile. Il se compose d'un membre du comité exécutif de Synergile, de l'ADEME, de la Région Guadeloupe, de Météo-France, d'EDF Archipel Guadeloupe, de la DEAL et de Météo-France.

Le COREC définit et supervise les activités de l'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat.

### SYNERGILE

Synergile est une association loi 1901, qui a pour but de contribuer à faire de la Guadeloupe un pôle d'excellence national voire européen de recherche, de conception et de mise en œuvre des technologies des secteurs :

- des énergies renouvelables et alternatives ;
- de la maîtrise de l'énergie ;
- de la construction et des matériaux adaptés au milieu insulaire tropical soumis à des risques et au changement climatique.

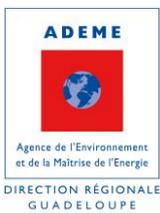
L'association Synergile est adossée au Pôle de compétitivité national Capénergies.

Depuis 2008, Synergile contribue à faire collaborer sur un même territoire, entreprises, laboratoires de recherche et organismes de formation en vue de faire émerger des projets communs pour :

- développer des activités innovantes, compétitives et créatrices d'emplois
- contribuer à la croissance économique des secteurs considérés, avec un souci de développement durable ;
- améliorer le niveau de qualification des ressources humaines.

Le pôle intègre en 2016, les activités de l'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat.

### ADEME



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle accompagne les collectivités, les entreprises et les associations dans la réalisation de leurs projets en faveur de la transition énergétique et de l'économie circulaire.

## METEO FRANCE



La mission première de Météo-France, et notamment outre-mer dans les zones soumises aux risques de cyclones tropicaux, est de participer à la sécurité des biens et des personnes aux côtés des préfets de chaque département, en étroite collaboration avec les autres services de sécurité.

Outre ces missions, Météo-France est l'organisme chargé par son statut de la mesure, de l'archivage et de la mémoire du climat. Cela consiste mettre en place un réseau de mesures atmosphériques dans chacun de nos départements, en assurer l'entretien, effectuer l'exploitation des données mesurées et observées, les vérifier ou en réaliser la validité et la cohérence, et ce afin d'avoir la meilleure connaissance possible de nos climats et de leur évolution au cours du temps passé.

## LA REGION GUADELOUPE



Les régions d'outre-mer se sont vues confier par la loi dite « LOOM » du 13 décembre 2000, une forte compétence en matière d'énergie. Afin de doter son territoire d'une politique régionale ambitieuse et volontariste, la Région Guadeloupe a élaboré Plan énergétique Régional pluriannuel de prospection et d'exploitation des Energies Renouvelables et d'Utilisation Rationnelle de l'Energie (PRERURE).

Document de référence en matière de planification énergétique locale, il définit la politique d'efficacité énergétique sur le territoire, à la fois en matière de maîtrise de la demande et de développement des énergies renouvelables.

L'habilitation législative accordée à la région Guadeloupe par le Parlement pour la première fois en 2009 et renouvelée en 2016, est venue encore renforcer la compétence de la collectivité en matière d'énergie. Elle permet au conseil régional de fixer les règles spécifiques à son territoire en matière de maîtrise de la demande d'énergie, de réglementation thermique pour la construction de bâtiments et de développement des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) publiée le 18 août 2015, prévoit que la Guadeloupe fasse l'objet d'une Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) qui lui soit propre. La PPE de Guadeloupe, bâtie dans le sous d'un co-pilotage Etat-Région, est en cours d'adoption. Elle pose des bases encore plus ambitieuses en matière de performance énergétique, visant l'autonomie énergétique du territoire à l'horizon 2030.

Ce nouveau document de référence, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire définit le nouveau cadre territorial pour :

- limiter la dépendance aux ressources fossiles pour l'alimentation électrique ;
- assurer la sécurité de l'approvisionnement électrique ;
- assurer le développement équilibré des énergies renouvelables, du réseau, du stockage d'énergie et du pilotage intelligent (smart grids) ;
- encadrer un déploiement vertueux du véhicule électrique, basé sur le recours à une électricité renouvelable ;
- Les potentiels de développement des filières industrielles et des créations d'emploi liés à ces thématiques.

La réalisation et la mise en œuvre de ce plan régional permettra au territoire de tirer encore d'avantage parti des gisements d'économie d'énergie et des ressources énergétiques renouvelables.

## La DEAL

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Guadeloupe s'est donnée 7 orientations stratégiques comme socle fondateur de son organisation :

- promouvoir le développement durable en territorialisant le Grenelle de l'Environnement;
- rattraper les retards structurels de la Guadeloupe ;
- concilier préservation de l'environnement et aménagement sur le littoral ;
- développer une culture du risque et renforcer la maîtrise du risque ;
- mobiliser, organiser les connaissances existantes et développer de nouvelles expertises ;
- développer les relations avec l'environnement régional (Caraïbe) ;
- s'organiser et faire de la fusion un succès pour les agents et le territoire Guadeloupe.



Dans le domaine de l'énergie la mission de la DEAL est double :

1. garantir à la sécurité d'approvisionnement en hydrocarbures et en électricité de l'archipel de Guadeloupe et des îles du nord ;
1. enclencher la transition énergétique de ces territoires .

## EDF ARCHIPEL GUADELOUPE

La maîtrise des consommations d'électricité et l'accompagnement pour le développement des énergies renouvelables « intelligent » constituent des priorités pour EDF Archipel Guadeloupe.

En Guadeloupe, les consommations d'énergie se stabilisent et EDF Archipel Guadeloupe y contribue en menant une politique active en faveur de l'efficacité énergétique.

L'entreprise accompagne tous ses clients par des conseils, la mise au point de produits à économies d'énergie et le déploiement d'offres éco-efficaces (chauffe-eau solaires, électroménager et climatisation performants, éclairage basse consommation, isolation...).

L'action d'EDF Archipel Guadeloupe s'inscrit dans un partenariat avec l'Ademe et la Région Guadeloupe, en faveur de la maîtrise de l'énergie.

